

Christian de Leusse, Mémoire des Sexualités
Association Mémoire des Sexualités
52 rue d'Aix, 13001 Marseille
tel/fax:04.91.91.46.86
Christian de Leusse
Président

Marseille, le 6 décembre 1999

Monsieur Tardivel FNDIR 8 rue Sainte, 13001 Marseille
Monsieur Gaidon ADIRP 4 rue de la République, 13001 Marseille
Monsieur Dreyfus URDIF 77 rue Grignan, 13007 Marseille

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous saisir d'une question qui nous tient à coeur, la question de la déportation des homosexuels et le désir que nous avons de continuer à participer dans la dignité à la cérémonie qui se déroule à Marseille tous les ans lors du dernier dimanche d'avril, dans le cadre de la Journée Nationale de la Déportation.

Lors d'un entretien récent avec des représentants de l'UDAC, à la Maison du Combattant, nous avons eu l'occasion d'expliquer pourquoi nous sommes solidaires de nos ami(e)s homosexuel(le)s qui ont vécu les horreurs de la déportation. Nous avons évoqué le nom de Pierre Seel - déporté à l'âge de 18 ans - qui a été officiellement reconnu comme déporté voici quelques années.

Nous avons aussi expliqué notre tristesse pour la faible place qui nous était donnée lors de ces cérémonies.

En particulier, notre présence est à peine tolérée par la police, nous n'avons le droit de déposer des fleurs qu'après la cérémonie, et ces fleurs sont systématiquement enlevées après la cérémonie pour ne laisser place qu'aux gerbes officielles et aux bouquets de fleurs déposés par les enfants des écoles.

Nous avons cependant apprécié que, cette année 1999, pour la première fois la déportation des homosexuels ait été mentionnée lors de l'absoute.

Nous vous remercions de nous indiquer sur ces divers points votre sentiment.

Les homosexuels sont davantage reconnus dans notre société aujourd'hui, nous demandons aussi à être mieux reconnus à travers notre mémoire.

Nous souhaiterions en particulier que l'un de nos représentants puisse figurer, dans la plus grande dignité, parmi les personnalités officielles à l'occasion de cette cérémonie, marquant ainsi plus fortement la solidarité que nous avons les uns à l'égard des autres.

Cette dernière sollicitation vous paraît-elle recevable? Seriez-vous disposés à nous appuyer en ce sens auprès des autorités publiques ?

Je me tiens à votre disposition pour venir vous rencontrer avec des représentants d'associations homosexuelles.

Veillez croire, monsieur le président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Christian de Leusse

Association Mémoire des Sexualités
52 rue d'Aix, 13001 Marseille
tel/fax:04.91.91.46.86
Christian de Leusse
Président

Marseille, le 16 décembre 1999

Monsieur Guaidon
ADIRP
4 rue de la République,
13001 Marseille

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 14 décembre et je vous en remercie.

Je voudrais vous dire que nous acceptons pleinement le choix qui a été fait par l'ensemble des associations de Déportés de ne déposer qu'une seule gerbe, symbole de l'épreuve commune vécue sous la tyrannie nazie.

Mon courrier ne mettait absolument pas en question cette volonté commune.

J'attirais, en revanche, votre attention sur d'autres aspects qui nous tiennent à coeur pour nous permettre de mieux nous associer à cette commémoration.

Ces points sont les suivants:

- notre présence est à peine tolérée par la police,
- les fleurs que nous déposons individuellement après la cérémonie, sont systématiquement enlevées,
- la déportation des homosexuels n'a été mentionnée que pour la première fois cette année,
- nous souhaiterions que l'un de nos représentants puisse figurer parmi les personnalités officielles à l'occasion de cette cérémonie.

Votre point de vue sur ces diverses questions nous serait très précieux.

Veillez croire, monsieur le président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Christian de Leusse

Monsieur Tardivel FNDIR 8 rue Sainte, 13001 Marseille
Monsieur Guedon ADIRP 4 rue de la République, 13001 Marseille
Monsieur Dreyfus URDIF 77 rue Grignan, 13007 Marseille